

258525-2026 - Gara

Francia – Messa in opera di impianti di riscaldamento – Concession pour la conception, réalisation, financement et exploitation de la centrale géothermique du MIN de Rungis

OJ S 74/2026 16/04/2026

Bando di gara o di concessione – regime ordinario

Servizi

1. Committente

1.1. Committente

Nome ufficiale: SEMMARIS - Marché International de Rungis

E-mail: isabel.marques@semmaris.fr

Forma giuridica del committente: Ente dotato di diritti speciali o esclusivi

Attività dell'amministrazione aggiudicatrice: Affari economici

2. Procedura

2.1. Procedura

Titolo: Concession pour la conception, réalisation, financement et exploitation de la centrale géothermique du MIN de Rungis

Descrizione: La SEMMARIS est la société chargée de la gestion et de l'aménagement du Marché International de Rungis, par décret n° 65-325 du 27 avril 1965 ainsi que par l'article 199 de la loi n° 2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques. L'article 34 de la loi n° 2025-268 du 24 mars 2025 d'orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations en agriculture a modifié l'article 199 de la loi n° 2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques en prolongeant la mission de la SEMMARIS jusqu'au 31 décembre 2068. Outre ses compétences proprement dites, son savoir-faire consiste en la gestion de contrats à long terme et en l'exploitation des réseaux de chaleur. Le réseau du MIN et des zones annexes représente une trentaine de km et environ 160 sous-stations. Ce réseau a été créé en 1969 et exploité dans le cadre d'une concession de 30 ans. A l'issue de cette concession, la SEMMARIS a repris en propre la gestion du réseau. Le réseau de chaleur du MIN est alimenté par une unité de valorisation énergétique et une chaufferie gaz assurant l'appoint secours, ce qui permet la distribution d'environ 167 GWh (en 2025). Cette production permet d'alimenter également 4 réseaux en plus du réseau de chaleur du MIN : ADP, Rungis Ville, SICUCV, zone Sénia. La chaleur est actuellement distribuée en Haute et en Basse Pression.

Identificativo della procedura: 6e8d3031-61ec-4d62-a9c0-6867ce6f34ef

Identificativo interno: BU Immobilière - Direction de l'Exploitation et de la Maintenance

Tipo di procedura: Altra procedura a più fasi

2.1.1. Finalità

Natura dell'appalto: Servizi

Classificazione principale (cpv): 50721000 Messa in opera di impianti di riscaldamento

Classificazione aggiuntiva (cpv): 09323000 Riscaldamento urbano, 45232140 Lavori di costruzione di condotte per teleriscaldamento, 45251141 Lavori di costruzione di centrali geotermiche, 71314300 Servizi di consulenza in efficienza energetica, 71321200 Servizi di progettazione di impianti di riscaldamento, 45255500 Lavori di trivellazione e di esplorazione

2.1.2. Luogo di esecuzione

Indirizzo postale: 1 rue de la Tour

Località: Chevilly Larue

Codice postale: 94550

Suddivisione del paese (NUTS): Val-de-Marne (FR107)

Paese: Francia

Informazioni supplementari: La consultation est passée conformément aux dispositions du Code de la commande publique relatif aux contrats de concession. La SEMMARIS pourra recourir à la négociations, conformément à l'article L.3121-1 et R.3121-5 du Code de la commande publique. Des négociations pourront être engagées sur les éléments techniques et financiers. Des auditions de présentation des offres pourront être organisées afin d'en clarifier la compréhension. Le délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre est fixé à 180 jours.

2.1.4. Informazioni generali

Informazioni supplementari: Cette concession de services est passée selon une procédure restreinte. A ce titre il comprend deux phases : une phase de sélection des candidatures, puis une phase d'offres. Les candidatures seront jugées selon la conformité administrative du dossier, les capacités économiques et financières, techniques et professionnelles. Le dossier de consultation des entreprises sera transmis aux 5 candidats admis à poursuivre la procédure en phase d'offres.

Base giuridica:

Direttiva 2014/24/UE

2.1.6. Motivi di esclusione

Fonti dei motivi di esclusione: Documento di gara

5. Lotto

5.1. Lotto: LOT-0001

Titolo: Concession pour la conception, réalisation, financement, et exploitation de la centrale géothermique du MIN de Rungis

Descrizione: Dans le cadre de sa feuille de route RSE, la SEMMARIS souhaite diversifier ses approvisionnements en chaleur d'origine renouvelable et locale. La SEMMARIS envisage la réalisation dans le périmètre du MIN d'une géothermie profonde au Dogger. La SEMMARIS a déposé à la DRIEAT en juillet 2024 une demande de permis d'exploration, qui est en cours d'instruction. Ce permis d'exploration aura une validité de 3 ans à partir de sa date d'obtention. L'objectif est une mise en service de la géothermie avant fin 2028. Le projet prévoit une valorisation de chaleur géothermique estimée entre 56 et 70 GWh/an en sortie de centrale géothermique pour un investissement total (production + raccordements réseau) estimé à 25 M €, en date de valeur de janvier 2024. Cette production géothermique amènera une nouvelle source de production de chaleur d'origine renouvelable dont moins de la moitié sera utilisée pour les besoins du MIN. L'excédent devra être commercialisé à d'autres réseaux de chaleur.

- Dans le cadre du contrat de concession, il appartiendra au concessionnaire de réaliser un nouveau doublet géothermique au Dogger, sur la commune de Rungis sur la zone dite des Entrepôts du MIN, associé à l'échangeur géothermique ;
- Concevoir, financer et construire une centrale géothermique comprenant tous les équipements techniques et les pompes à chaleur (PAC) sur le même site, y compris les éléments de réseau nécessaires (canalisations, stations d'échange...) ;
- Commercialiser une partie de la chaleur à la SEMMARIS à un prix préférentiel ;
- Commercialiser à ses risques et périls le surplus de chaleur ;
- Exploiter la centrale géothermique ainsi que les canalisations qu'il aura établies. En contrepartie, le

Concessionnaire sera rémunéré : - par la SEMMARIS pour la chaleur qu'elle achètera, dans le cadre d'une tarification binomiale basée : o Sur les volumes de chaleur enlevés (tarif R1) ; o Sur une part des charges fixes (tarif R2). Les tarifs seront indexés selon des modes de calculs à définir. - par la vente auprès des réseaux de chaleur environnants, à ses risques et périls. La présente concession vaudra occupation du domaine public. Le Concessionnaire s'acquittera, à ce titre, d'une redevance d'occupation fixée dans le dossier de consultation des entreprises. A titre d'information, la SEMMARIS participera au coût de conception et de réalisation de l'opération. Le montant sera fixé au cahier des charges.

5.1.1. Finalità

Natura dell'appalto: Servizi

Classificazione principale (cpv): 50721000 Messa in opera di impianti di riscaldamento

Classificazione aggiuntiva (cpv): 09323000 Riscaldamento urbano, 45232140 Lavori di costruzione di condotte per teleriscaldamento, 45251141 Lavori di costruzione di centrali geotermiche, 45255500 Lavori di trivellazione e di esplorazione, 71314300 Servizi di consulenza in efficienza energetica, 71321200 Servizi di progettazione di impianti di riscaldamento

5.1.2. Luogo di esecuzione

Indirizzo postale: 1 rue de la Tour

Località: Chevilly Larue

Codice postale: 94550

Suddivisione del paese (NUTS): Val-de-Marne (FR107)

Paese: Francia

5.1.3. Durata stimata

Durata: 30 Anni

5.1.6. Informazioni generali

Partecipazione riservata:

La partecipazione non è riservata.

Progetto di appalto non finanziato con fondi UE

L'appalto è soggetto all'accordo sugli appalti pubblici (AAP): no

Informazioni supplementari: Compte tenu des investissements et de la durée du permis d'exploitation des puits géothermiques, la durée de la concession est de 30 ans ferme.

5.1.9. Criteri di selezione

Fonti dei criteri di selezione: Avviso

Criterio: Altri requisiti economici o finanziari

Descrizione del criterio di selezione: Les candidatures seront jugées selon la conformité administrative du dossier, la capacité économique et financière et la capacité technique et professionnelle. S'agissant de la conformité administrative du dossier de candidature, le candidat devra justifier des pièces suivantes : Pièce 1 : - Lettre de candidature (DC1 ou équivalent) datée et signée par la personne habilitée à engager l'entreprise pour le candidat et /ou chacun des membres du groupement. En cas de groupement, le mandataire devra être le futur exploitant de la centrale géothermie. L'attention du candidat est appelée sur le caractère intangible de la forme de la candidature. En effet, il n'est pas possible, sauf cas d'exceptions, de modifier la forme de la candidature entre la phase de candidature et la phase de dépôt des offres ; - DC2 ; Pièce 2 : Documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager l'entreprise pour le candidat et/ou chacun des membres du groupement. En cas de délégation de compétence ou de signature, l'ensemble des actes de délégation de compétence ou de signature devra être produit. - Appartenance à un groupe. Dans l'affirmative, merci d'indiquer

le nom du groupe ; Pièce 3 : Déclaration sur l'honneur prévue à l'article R. 3123-16 du code de la commande publique, dûment datée et signée par la personne habilitée à engager l'entreprise pour le candidat et/ou chacun des membres du groupement, attestant : - Que la société ne fait l'objet d'aucune exclusion de participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue aux articles L. 3123-1 à L. 3123-11 du code de la commande publique dans sa rédaction en vigueur à la date de parution de l'avis de concession concernant la présente procédure. - Que les renseignements et documents relatifs à ses capacités et à ses aptitudes, exigés en application des articles L. 3123-18, L. 3123-19 et L. 3123-21 et dans les conditions fixées aux articles R. 3123-1 à R. 3123-8, sont exacts. Si le candidat est en procédure de sauvegarde ou de redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet (ou leur équivalent pour les candidats étrangers non établis en France) ainsi qu'une note démontrant qu'il est en mesure d'exécuter le contrat de concession compte-tenu des règles applicables en matière de poursuite des activités dans le cadre de ces situations. Pièce 4 : Pour le candidat et/ou chacun des membres du groupement, l'ensemble des certificats visés à l'article R. 3123-18 du code de la commande publique et délivrés par les administrations et organismes compétents tels que prévus dans l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des impôts, taxes, contributions ou cotisations sociales donnant lieu à la délivrance de certificats pour l'attribution de marchés publics et de contrats de concession. Ces certificats permettent d'attester que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales. En ce qui concerne les impôts, taxes et cotisations sociales pour lesquels la délivrance d'un certificat ne serait pas prévue, le candidat fait, sous sa propre responsabilité, une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée. Les candidats étrangers établis dans un pays tiers doivent, pour les impôts, taxes et cotisations sociales ne donnant pas lieu, dans ledit pays, à la délivrance d'un certificat par les administrations et organismes de ce pays, produire une déclaration sous serment effectuée devant une autorité judiciaire ou administrative de ce pays. Pièce 5 : Pour le candidat et/ou chacun des membres du groupement, la description détaillée de l'entreprise : forme juridique (extrait K-bis de moins de trois mois), moyens en personnel, structure capitalistique (détail de la répartition du capital). I criteri saranno utilizzati per selezionare i candidati da invitare alla seconda fase della procedura

Criterio: Fatturato annuo generale

Descrizione del criterio di selezione: S'agissant de la capacité économique et financière, le candidat devra justifier des pièces suivantes : Pièce 6 : Attestation d'assurance en cours de validité des membres du groupement ou du candidat Pièce 7 : chaque candidat et/ou chacun des membres du groupement produira : - Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet de la concession pour chacun des trois derniers exercices disponibles ; - Les bilans ou extraits de bilans, comptes de résultat et annexes du candidat pour chacun des trois derniers exercices disponibles clos (ou des seuls exercices clos si la date de création de l'entreprise est inférieure à trois ans ou les équivalents pour les candidats étrangers non établis en France) ; - Une déclaration bancaire quant à la situation de sa trésorerie et toute déclaration jugée utile par le candidat.

I criteri saranno utilizzati per selezionare i candidati da invitare alla seconda fase della procedura

Criterio: Referenze su servizi specifici

Descrizione del criterio di selezione: S'agissant de la capacité technique et professionnelle, le candidat devra justifier des pièces suivantes : Pièce 8 : Chaque candidat ou groupement établira une note détaillée permettant d'apprécier ses capacités et garanties techniques du

groupement ou de son entreprise. Dans cette note, le candidat justifiera de sa capacité à assurer ou faire assurer, notamment en tenant compte des enjeux environnementaux et énergétique, la maîtrise d'œuvre, la construction, la conduite des procédures administratives, ainsi que l'exploitation pendant la durée de la concession. Cette note comprendra, (i) des références dont le candidat peut se prévaloir ; (ii) des indications sur le personnel d'encadrement, son effectif, ses titres d'études ou son expérience professionnelle. Le candidat produit également ses qualifications ou certifications éventuelles. Pièce 9 : Mémoire décrivant les moyens humains et matériels dont l'entreprise ou le groupement dispose. Pièce 10 : Qualification : les candidats devront justifier des qualifications suivantes ou équivalent par des références/attestations de travaux : Qualification Qualibat 5274 - Exploitation d'installation de chauffage et de rafraîchissement avec garantie totale dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m², Qualification Qualibat 5282 - Exploitation de réseaux de chaleur et de froid urbain puissance > 6mw ou avec d.s.p. Ces qualifications ne pourront pas être sous-traitées. I criteri saranno utilizzati per selezionare i candidati da invitare alla seconda fase della procedura

Informazioni sulla seconda fase di una procedura in due fasi:

Numero minimo di candidati da invitare alla seconda fase della procedura: 5

Numero massimo di candidati da invitare alla seconda fase della procedura: 5

La procedura si svolge in diverse fasi. In ogni fase possono essere eliminati alcuni partecipanti

5.1.10. Criteri di aggiudicazione

Criterio:

Tipo: Prezzo

Descrizione: Le prix n'est pas le seul critère d'attribution. Tous les critères seront indiqués dans le dossier de consultation transmis aux candidats admis à répondre à la phase d'offres.

5.1.11. Documenti di gara

L'accesso a determinati documenti di gara è limitato

Lingue in cui i documenti di gara sono ufficialmente disponibili: francese

Le informazioni sui documenti riservati sono disponibili all'indirizzo seguente: <https://marches.maximilien.fr>

5.1.12. Condizioni di appalto

Modalità di presentazione:

Presentazione elettronica delle offerte: Consentita

Indirizzo per la presentazione: <https://marches.maximilien.fr>

Lingue in cui possono essere presentate le offerte o le domande di partecipazione: francese

Catalogo elettronico: Non consentita

Obbligo di firma elettronica qualificata o sigillo elettronico qualificato [come definiti dal regolamento (UE) n. 910/2014]

Varianti: Non consentita

Termine per il ricevimento delle domande di partecipazione: 15/05/2026 12:00:00 (UTC+02:00) ora dell'Europa orientale, ora legale dell'Europa centrale

Condizioni contrattuali:

L'esecuzione dell'appalto deve avvenire nel contesto di programmi di lavoro protetti: No

Fatturazione elettronica: Consentita

Si farà ricorso all'ordinazione elettronica: no

Sarà utilizzato il pagamento elettronico: no

5.1.15. Tecniche

Accordo quadro:

Nessun accordo quadro

Informazioni sul sistema dinamico di acquisizione:

Nessun sistema dinamico di acquisizione

5.1.16. Ulteriori informazioni, mediazione e ricorsi

Organizzazione di mediazione: SEMMARIS - Marché International de Rungis - Tribunal Administratif de Melun

Organizzazione competente per i ricorsi: SEMMARIS - Marché International de Rungis - Tribunal Administratif de Melun

Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulla procedura di appalto : SEMMARIS - Marché International de Rungis

Organizzazione alla quale rivolgersi per l'accesso offline ai documenti di gara: SEMMARIS - Marché International de Rungis

Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulle procedure di ricorso: SEMMARIS - Marché International de Rungis - Tribunal Administratif de Melun

Organizzazione che riceve le domande di partecipazione: SEMMARIS - Marché International de Rungis

Organizzazione che tratta le offerte: SEMMARIS - Marché International de Rungis

8. Organizzazioni

8.1. ORG-0001

Nome ufficiale: SEMMARIS - Marché International de Rungis

Numero di registrazione: 66201249100012

Servizio: 94550

Indirizzo postale: 1 rue de la Tour

Località: Chevilly Larue

Codice postale: 94550

Suddivisione del paese (NUTS): Val-de-Marne (FR107)

Paese: Francia

Referente: SEMMARIS - Direction des Affaires Juridiques et Générales et de la Compliance

E-mail: isabel.marques@semmaris.fr

Telefono: +33141808147

Indirizzo internet: <https://www.rungisinternational.com>

Indirizzo per lo scambio di informazioni (URL): <https://marches.maximilien.fr>

Profilo del committente: <https://marches.maximilien.fr>

Altri referenti:

Nome ufficiale: Tribunal Administratif de Melun

Servizio: 77000

Codice postale: 77000

E-mail: greffe.ta-melun@juradm.fr

Telefono: +33160565690

Ruoli di questa organizzazione:

Committente

Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulla procedura di appalto

Organizzazione alla quale rivolgersi per l'accesso offline ai documenti di gara

Organizzazione che riceve le domande di partecipazione

Organizzazione che tratta le offerte

Organizzazione competente per i ricorsi

Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulle procedure di ricorso

8.1. ORG-0000

Nome ufficiale: Publications Office of the European Union

Numero di registrazione: PUBL

Località: Luxembourg

Codice postale: 2417

Suddivisione del paese (NUTS): Luxembourg (LU000)

Paese: Lussemburgo

E-mail: ted@publications.europa.eu

Telefono: +352 29291

Indirizzo internet: <https://op.europa.eu>

Ruoli di questa organizzazione:

TED eSender

Informazioni sull'avviso

Identificativo/versione dell'avviso: 59dda915-ed64-472b-82e3-4fcab8b1d5e4 - 01

Tipo di formulario: Gara

Tipo di avviso: Bando di gara o di concessione – regime ordinario

Sottotipo di avviso: 16

Data di trasmissione dell'avviso: 14/04/2026 15:03:43 (UTC+00:00) ora dell'Europa occidentale, GMT

Lingue in cui il presente avviso è ufficialmente disponibile: francese

Numero di pubblicazione dell'avviso: 258525-2026

Numero dell'edizione della GU S: 74/2026

Data di pubblicazione: 16/04/2026